

Identification du module



Numéro de module	613
Titre	Définir et développer un contrôle de portfolio TIC
Compétence	Développer, dans le rôle du contrôleur de portfolio, des instruments de contrôle appropriés pour le niveau du portfolio de projets. Assurer l'exactitude des chiffres significatifs et restituer un rapport adéquat envers le groupe d'intérêts.
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none">1 Définir, avec le groupe d'intérêts des TIC, les chiffres significatifs qui assurent un contrôle fiable de la contribution de la gestion du portfolio de projets pour atteindre les objectifs stratégiques, et les besoins en ressources.2 Elaborer les instruments de contrôles d'entente avec les groupes d'intérêts et en tenant compte des méthodes et outils définis, ainsi que des informations disponibles sur les projets.3 Vérifier, par échantillonnage, la plausibilité des valeurs mesurées, identifier les causes au cas d'irrégularités et introduire les mesures appropriées pour garantir une base de données correcte.4 Analyser et évaluer le portfolio de projets sur la base des chiffres significatifs fixés. Développer des mesures pour le pilotage du portfolio de projets, en tenant compte des directives et conditions cadres stratégiques, et les mettre en œuvre.5 Editer des rapports sur la base des résultats de l'analyse et des mesures à l'attention des groupes d'intérêts, rapports qui représentent la mesure de l'objectif à atteindre par la gestion du portfolio de projets.
Domaine de compétence	Project Management
Objet	Entreprise avec 10 à 50 projets TIC, avec des degrés divers de complexité et de types de projets (développement, organisation, investissements, infrastructure) et, en partie, des ressources communes.
Version du module	1.0
Créé le	11.02.2021

Connaissances opérationnelles nécessaires

Les connaissances opérationnelles nécessaires décrivent les savoirs qui contribuent à l'exécution compétente des actions d'un module. La définition de ces connaissances est fournie à titre indicatif et n'est pas exhaustive. La concrétisation des objectifs de formation et la définition du chemin d'apprentissage en vue d'acquérir ces compétences incombent aux prestataires de formation.

Numéro de module	613
Titre	Définir et développer un contrôle de portfolio TIC
Compétence	Développer, dans le rôle du contrôleur de portfolio, des instruments de contrôle appropriés pour le niveau du portfolio de projets. Assurer l'exactitude des chiffres significatifs et restituer un rapport adéquat envers le groupe d'intérêts.

Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires

1	1.1	Connaître les principes du contrôle d'un portfolio de projets selon les standards actuellement valables (par ex. IPMA, PMI).
	1.2	Connaître les relations stratégiques et organisationnelles relatives à la force d'expression des valeurs significatives et de leur signification en regard du pilotage du portfolio de projets (par ex. la rentabilité, les liquidités, les délais, la qualité, les risques, les ressources, la satisfaction, la relation à la stratégie).
2	2.1	Connaître les fonctions et les effets des instruments de contrôle (par ex. gestion des ressources, coûts, délais, qualité) dans la gestion du portfolio de projets en regard des méthodes et outils définis.
3	3.1	Connaître les facteurs (par ex. saisies d'erreurs, manipulations, désintérêts) qui influencent l'exactitude des valeurs mesurées et leur base de données.
	3.2	Connaître des processus (par ex. KVP, cycle PDCA) en faveur de la plausibilité des valeurs mesurées (par ex. comparaison avant périodique, comparaison entre états attendus et réels, benchmark vis-à-vis d'autres projets).
4	4.1	Connaître des méthodes de l'analyse des valeurs significatives en regard de leur conséquence et effet (par ex. BSC, EVA, arborescence de valeurs significatives, tableau de bord).
	4.2	Connaître des mesures pour le pilotage de portfolio (sur la base des connaissances issues de l'analyse des valeurs significatives).
5	5.1	Connaître la communication (par ex. périodicité, forme, moyen, présentation), la construction et le contenu (par ex. déviation de l'objectif, comparaison des périodes, impacts, recommandations d'actions), restitution adéquate envers le groupe d'intérêts pour la conduite du portfolio de projets (objectivité des déclarations, règles de retour d'informations).

Version du module	1.0
Créé le	11.02.2021